



CODE D'ÉTHIQUE DES PARENTS

Il est important qu'une étroite collaboration existe entre les parents, le club et les sports. Les parents soucieux du développement de leur enfant doivent s'intéresser à leur mieux-être et connaître les valeurs éducatives véhiculées par le sport. Ils doivent donc collaborer à la pratique du ski de fond comme moyen d'éducation et d'expression pour que leur enfant en retire des effets bénéfiques. Pour bien s'acquitter de leurs devoirs, les parents doivent adopter les comportements suivants :

- Discuter du code d'éthique de l'athlète avec vos enfants et s'assurer de sa bonne compréhension.
- Favoriser un environnement sain et démontrer du respect envers tous les athlètes, entraîneurs, employés et bénévoles du club. Agir en tant qu'adulte responsable lorsque vous êtes témoins de tout événement d'intimidation envers quelqu'un. Voir « qu'est-ce que l'intimidation » plus bas.
- Inciter votre enfant à être autonome et à utiliser le « Je n'aime pas ça quand ... » envers l'intimidateur lorsqu'il est victime d'intimidation.
- Encourager votre enfant à parler sans délai à l'adulte responsable si l'intimidation persiste.
- Avoir une bonne conduite et utiliser un langage approprié. Utiliser des paroles positives d'encouragement;
- Éviter toute violence verbale envers les athlètes et appuyer tous les efforts déployés en ce sens;
- Ne jamais oublier que mon enfant pratique le ski de fond pour son propre plaisir, pas pour le mien;
- Encourager mon enfant au respect de la charte de l'esprit sportif, des règles du sport et de celles de l'équipe et du club;
- Reconnaître les bonnes performances de mon enfant comme celles des athlètes des autres clubs;
- Aider mon enfant à chercher à améliorer ses habiletés et à développer son esprit sportif;
- Apprendre à mon enfant qu'un effort honnête vaut tout autant que la victoire. Encourager votre enfant à se fixer d'autres objectifs que la victoire;
- Juger objectivement les possibilités de mon enfant et éviter les projections;
- Aider mon enfant à choisir une ou des activités selon ses goûts plutôt que lui imposer le ski de fond;

- Ne jamais tourner en ridicule un enfant parce qu'il a commis une erreur ou terminé dernier;
- Reconnaître les peurs de votre enfant et les adresser avec lui ou elle;
- Respecter la réglementation, les politiques, et les décisions des entraîneurs, des dirigeants ou des bénévoles qui permettent à mon enfant de pratiquer le ski de fond lorsqu'elles ne sont pas contraires au bien-être et leur témoigner de ma gratitude
- Respecter les décisions, le jugement et l'intégrité des officiels;
- Contrôler mes agissements comme spectateurs ou comme parents de l'équipe de mon enfant;
- Encourager mon enfant par mon exemple à respecter les règlements et à résoudre les conflits sans agressivité, ni violence;
- Être loyaux envers l'équipe et soutenez-la;
- Ne vous attendez pas à ce que votre enfant devienne un athlète olympique;
- Encourager la persévérance et la participation aux activités du club.

Qu'est-ce que l'intimidation?

L'intimidation en contexte sportif peut être physique (ex. : faire trébucher, bousculer), verbale (ex. : insulter, menacer, faire des remarques sexistes), sociale (ex. : propager des rumeurs, porter atteinte à la réputation) ou matérielle (ex. : bris de l'équipement sportif personnel, vol des vêtements de compétition). Elle est directe lorsque les gestes visent directement la cible (lors du jeu, dans les vestiaires, lors des activités d'équipe ou lors des compétitions) et elle est indirecte lorsqu'elle ne vise pas directement la cible (ex. : rumeurs, atteintes à la réputation). Lorsque l'intimidation verbale et sociale se fait par l'entremise des technologies de l'information et des communications (ex. : messages textes, courriels, blogues), on parle d'intimidation en ligne ou de cyberintimidation.

Je reconnais avoir pris connaissance de ce code d'éthique et je m'engage à respecter les éléments qui y sont décrits.

Signature du parent

Révisé mars 2023